

Déclaration de conformité

La déclaration de conformité ne couvre que le produit visé par le présent document tel qu'il a été mis sur le marché. Tout composant ajouté, toute manipulation effectuée ou toute modification apportée ultérieurement est expressément exclu. La présente déclaration est réputée nulle et non avenue si le produit n'est pas utilisé conformément aux conditions spécifiées dans les règlements en vigueur et, le cas échéant, à la documentation technique de Habasit. Le produit n'est destiné qu'à un usage répété.

Par la présente, nous déclarons que le produit spécifié est conforme aux normes suivantes en matière de contact alimentaire.

P1.5PP-0.5S55S0.0N

Ce product contient: polyester, silicone

EU

Règlement (CE) n° 1935/2004 et ses amendements concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Cette confirmation fait référence aux articles n°3, 11(5), 15 et 17.

Règlement (CE) n° 2023/2006 et ses amendements relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Ce matériel a été fabriqué conformément aux exigences fondamentales de la réglementation concernée.

Règlement (UE) n° 10/2011 et ses amendements concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Les silicones n'entrent pas dans la catégorie des plastiques et ne sont donc pas concernés par cette réglementation.

En outre, ces matériaux ne sont pas actuellement concernés par une mesure spécifique conformément à l'art. 5 de la réglementation (CE) n° 1935/2004.

Étant donné que le produit répond aux autres exigences légales, en matière de contact alimentaire, mentionnées dans la présente déclaration, il est conforme à la réglementation (CE) n° 1935/2004, article 3.

Le produit n'apporte aucune modification appréciable aux propriétés organoleptiques de l'aliment.

Recommandation XV de l'Institut fédéral allemand pour l'évaluation des risques BfR (BgVV, BGA) "Silicones".
Répond aux exigences de la liste positive de cette recommandation.

Les matières premières utilisées sont conformes aux exigences de la présente recommandation.

Le produit est apte au contact direct avec:

des denrées alimentaires sèches, aqueuses, alcoolisées et acides

- un contact pendant 60 minutes jusqu'à 121°C

Non apte pour aliments gras/huileux

Ratio entre surface de contact alimentaire et volume utilisé pour établir la conformité de l'article: 6 dm²/dm³

Simulants alimentaires et conditions de migration utilisés pour les tests de migration:

- A (eau distillée) OM5, 2 h à 100°C

- B (3% acide acétique) OM5, 2 h à 100°C

USA

FDA, 21 CFR parties/sections 177.2600 Articles en caoutchouc destinés à un usage répété, 178.2010 Antioxydants et/ou stabilisants pour polymères, 178.3297 Colorants pour polymères.

Le produit répond aux exigences fondamentales du présent règlement et est apte au contact direct avec :

- des denrées alimentaires aqueuses et acides répertoriées dans 21 CFR 176.170(c) tableau 1, denrées alimentaires de type I, II, III, IV-B, VI-B, VII-A, VII-B

- des denrées alimentaires sèches (solides secs avec surface ne contenant pas de graisse ou huile émulsionnée, test final non requis), répertoriées dans 21 CFR 176.170(c) tableau 1, denrées alimentaires de type VIII Conditions d'utilisation B (stérilisées à l'eau bouillante) jusqu'à G (surgelées), répertoriées dans 21 CFR 176.170 (c), tableau 2

- des denrées alimentaires alcoolisées (jusqu'à 8% d'alcool), répertoriées dans 21 CFR 176.170 tableau 1, denrées alimentaires de type VI-A

Conditions d'utilisation D (conditionnées à chaud ou pasteurisées en dessous de 66°C) jusqu'à G (surgelées), répertoriées dans 21 CFR 176.170 (c), tableau 2

Le produit est fabriqué et la déclaration est émise par:

Schermer Transportbanden
Industriepark 13
NL-5374 CM Schaijk
The Netherlands

Référence

GJB/MoI NL-2

Ce document a été généré électroniquement et est valide sans signature.